

## Discours de Séverine Fantapie, vice-présidente de l'ANDès, au colloque national sur le doctorat, le 13 avril 2015

Tout d'abord merci d'avoir donné la parole à l'ANDès lors de ce colloque organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur de la Recherche et conjointement avec l'ANRT pour parler des **enjeux de la valorisation du doctorat**. Effectivement, l'ANDès y travaille depuis de nombreuses années. Elle a été créée en 1970 et reconnue d'utilité publique depuis 1975, pour ce travail de valorisation du doctorat qui est effectué depuis de nombreuses années.

À côté de cette activité première de l'association nationale des docteurs, plus récemment, **l'ANDès a créé la Communauté Française des Docteurs<sup>1</sup>**, sur les réseaux sociaux professionnels, pour animer le réseau des docteurs à l'échelle nationale. Tout d'abord **de façon virtuelle à travers les réseaux LinkedIn, Viadéo et Facebook**, mais également **en créant des antennes locales qui font des animations sur le terrain dans différentes villes de France<sup>2</sup>**. C'est en plein développement actuellement. Un exemple très concret sur Marseille, qui vient tout juste d'être développé : en quelques semaines, nous avons eu plus de 150 inscrits sur notre liste de diffusion et le succès des « afterworks » est grandissant. Nous y avons même un projet sur l'emploi des docteurs d'ici la fin de l'année.

Sur ces deux activités principales de l'ANDès, la première question qui nous vient à l'esprit au sein de l'association porte sur les **enjeux de la valorisation du doctorat**. Enjeux larges (un colloque organisé par le ministère) et pour autant, malgré les dires de Mme la Ministre ce matin sur les grands enjeux **dans la fonction publique**, il ne me semble pas que ce soit au programme de ces deux journées.

Et donc nous nous sommes posés la question de la raison pour laquelle ce n'était pas au programme, alors qu'il y a également **de très bonnes intentions, avec des avancées pour la fonction publique dans la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche de 2013**, avec la **mission de M. Fridenson de valorisation du doctorat**. Donc des avancées sur la reconnaissance du doctorat dans la fonction publique mais pour autant, **pour les avancées réelles, on se pose encore des questions**. Par exemple, nous nous demandons quand sera disponible le rapport annuel sur l'application de l'article 78 de la loi, qui est encore inscrit en attente de publication sur internet.

Il y a des bonnes intentions avec le projet d'arrêté sur le doctorat qui est en cours. Cela dit, la rédaction du texte, que ce soit pour le décret IGAS ou ce projet d'arrêté sur le doctorat, il faut vraiment faire attention à **être en concertation avec l'ensemble des acteurs qui ont un avis professionnel sur la question pour faire attention aux dérives possibles de certaines avancées**, qui pourraient nuire finalement,

1 <http://communaute-docteurs.fr/>

2 [http://www.andes.asso.fr/F\\_communaute.php](http://www.andes.asso.fr/F_communaute.php)

malgré les bonnes intentions de départ, à la valorisation du doctorat.

C'est ce que disait également Bruno Bost qui était intervenu ce matin. **On ne peut pas parler de l'expérience professionnelle de la recherche du doctorat en parlant en même temps d'"insertion professionnelle" après le doctorat** : c'est complètement contradictoire, et il faudrait changer ce vocabulaire dans les textes officiels.

Au-delà de cela, pour parler sur cet arrêté en cours de rédaction sur le doctorat, la concertation nous paraît essentielle, et l'utilisation d'outils qui ont été subventionnés par le ministère comme le *Guide du Doctorat*. Outil créé par la CJC (la Confédération des Jeunes Chercheurs), et l'ANDès, qui éditent régulièrement des **fiches du Doctorat à la Loupe<sup>3</sup> sur les bonnes pratiques de la formation doctorale**, qui **devraient être davantage utilisées par le ministère** qui a soutenu ce projet.

Pour aller plus loin sur ces enjeux de la valorisation du doctorat, pour mieux valoriser le doctorat, il faut également mieux le connaître. Il apparaît important d'avoir des **outils harmonisés d'étude et de suivi des carrières des docteurs**, puisque différentes études existent aujourd'hui, mais ne sont pas forcément comparables sur le territoire ni même à l'échelle européenne alors qu'un document a été publié en 2012 sur un **projet d'enquête nationale sur le suivi des docteurs<sup>4</sup>**. Pourquoi n'y a-t-il aujourd'hui pas de grille nationale harmonisée pour faire ce suivi de façon comparable dans différentes structures comme c'est le cas par exemple pour les licences et les masters ?

Au-delà de cela, pour mieux connaître les docteurs et mieux les valoriser, comme aussi le faisait remarquer Mme la Ministre ce matin, il est très difficile de savoir où sont les docteurs dans les entreprises privées, mais également dans le public. La connaissance n'est en tout cas pas publique, et il faudrait peut-être faire un **recensement des docteurs au sein des structures à la fois publiques et privées afin de donner une visibilité à la diversité des carrières** et des preuves de concept de l'utilité des docteurs un peu partout dans notre société.

A l'ère du numérique et des réseaux, pour aller plus loin dans la transition qu'évoquait Bruno Bost des doctorats anciens de formation à la recherche vers l'expérience professionnelle de recherche qui mène vers un ensemble diversifié de métiers au sein de la société, **il est absolument indispensable d'utiliser et de développer des réseaux de docteurs à tout niveau**, dès la formation doctorale au niveau des écoles doctorales et des collèges doctoraux. Le **minimum serait d'avoir un annuaire des doctorants et des docteurs dans chaque structure de formation doctorale**, pour pouvoir faire émerger des projets et des moyens de communication entre doctorants et docteurs. Il apparaît que ce serait un minimum.

---

3 [http://www.andes.asso.fr/F\\_doctorat\\_loupe.php](http://www.andes.asso.fr/F_doctorat_loupe.php)

4 [http://www.resosup.fr/IMG/pdf/cahier\\_no3.pdf](http://www.resosup.fr/IMG/pdf/cahier_no3.pdf)

Qu'il y ait des structures qui soient créées pour **un vrai suivi des anciens, de ces docteurs de ces collèges doctoraux, pour créer une sorte de sentiment d'appartenance à une entité**, comme c'est le cas dans les écoles d'ingénieurs. Ce matin, on a fait part des écoles d'ingénieurs, des grandes écoles, des écoles de commerce, qui ont des véritables armes pour défendre les compétences de leurs écoles. Mais il y a aussi un sentiment d'appartenance dans ces écoles qui aujourd'hui n'est pas très identifiable au sein de l'université.

Et c'est ce qui est ressenti sur le terrain, parce que l'on fait des afterworks avec des doctorants et des docteurs : on observe souvent un sentiment d'isolement. Et donc commencer par cela, au bénéfice des doctorants et des docteurs, mais également des universités qui pourront à l'instar donc de grandes universités anglo-saxonnes avoir des moyens de communication à grande échelle pour donner envie aux étudiants étrangers, ou même à d'autres professionnels de venir dans les universités. Cela paraît **indispensable à l'ère du numérique et surtout à des niveaux de compétence tels que ceux développés par les docteurs** : on sait bien que la plupart du temps, **ces emplois se trouvent par le réseau**. Donc il faut changer les mentalités dès qu'on démarre le doctorat.

Un outil qui apparaît important également serait de faire des **listings des associations de doctorants et docteurs**, à disposition des étudiants de master qui se posent des questions, et surtout des doctorants afin qu'ils puissent réaliser des projets avec d'autres structures, avec des associations nationales de docteurs également, pour justement **développer ces réseaux à grande échelle**. Et bien évidemment **continuer le développement de portails de mise en relation** comme c'est le cas pour MyDocPro ou la structure Doctor'entreprise par exemple à Lyon.

Il faut donc imaginer une véritable mutation du système, pour mettre en oeuvre cette transition qu'évoquait Bruno Bost, avec donc en place centrale les écoles doctorales et les collèges doctoraux. C'est donc une très bonne chose que la **création du réseau national des collèges doctoraux**<sup>5</sup>, qui a eu lieu pendant les Rencontres Universités Entreprises 2015.

Il faudrait que des structures d'anciens soient mises en place avec un réel suivi des diplômés et pas seulement un mail envoyé aux anciens un an ou trois ans après. Une vraie structure de soutien pour le **suivi des diplômés avec une implication de ces anciens dans la formation doctorale à travers des événements qui sont organisés avec les doctorants**, dès les journées d'accueil des doctorants et lors de la remise des diplômes.

Dans cette mutation qui est en cours, on apprend que les acteurs sont nombreux et qu'ils doivent travailler en concertation. Il n'y a **pas de question de concurrence potentielle**. Nous avons tous la même volonté

---

5 <http://doctorat.univ-grenoble-alpes.fr/fr/actualites/actus-doctorat/creation-de-l-association-reseau-national-des-colleges-doctoraux--641431.htm>

qui est la valorisation du doctorat, donc la création de ces méta-réseaux et le travail en concertation est quelque chose à encourager pour permettre une **réévaluation du doctorat au sein de la société en général pour aller plus loin dans l'innovation.**

Les enjeux sont vitaux, les docteurs sont des acteurs clés de l'innovation, et pour autant, aujourd'hui, ils sont souvent **oubliés dans les rapports qui traitent de l'innovation.** La recherche ou le doctorat, apparaissent peu, par exemple, dans les rapports de la BPI<sup>6</sup> ou des CCI<sup>7</sup>.

Il y a donc vraiment un travail énorme à mettre en œuvre pour faire changer les mentalités de tous ces acteurs, **les faire travailler ensemble pour que cette innovation naisse dès le doctorat, avec une sensibilisation qui pourrait être obligatoire à l'entrepreneuriat,** pour tous les doctorants et pour aller plus loin, pour tout le monde : pour tous les encadrants, le personnel de recherche. Si la recherche est au cœur de l'innovation, on peut peut-être aller plus loin avec des formations, des sensibilisations, à la valorisation, à l'entrepreneuriat, de façon plus généralisée.

Comme **exemple d'action qui permet de mettre en relation concrètement des doctorants ou des docteurs avec les entreprises,** l'exemple qui a été décrit ce matin par la SNCF avec son « Hackathon<sup>8</sup> » montre que c'est par des actions concrètes, sur le terrain<sup>9</sup>, qu'on a **la preuve de concept du caractère innovant des compétences d'innovation des docteurs,** qui, en très peu de temps, peuvent élaborer des solutions pour les entreprises. Ensuite, le pas est fait : l'entreprise est convaincue et va rechercher ces compétences et embaucher davantage de docteurs. Donc il faudrait **encourager, diversifier ces initiatives** et travailler de concert avec le tissu socio-économique pour que cette valorisation soit réelle et concrète pour l'innovation.

En conclusion, pour que la transition soit mise en œuvre, il faut que les mentalités, en général, dans la société, changent. On a changé l'image du docteur-chercheur. Le docteur, certes, commence par une expérience de la recherche. Mais ses compétences peuvent être utiles partout dans la société. Je pense donc que **si tous les acteurs de la formation doctorale se réunissent régulièrement comme aujourd'hui pour mettre en œuvre nos propositions, et avancer dans ce processus de valorisation des réseaux, nous allons arriver à de grandes choses pour le doctorat.**

---

6 <http://fr.slideshare.net/Bpifrance/innovation-nouvelle-generation>

7 <http://www.cci-paris-idf.fr/sites/default/files/etudes/pdf/documents/debrider-innovation.pdf>

8 <https://data.sncf.com/news/laureats-hackathon-hackaccess>

9 voir aussi l'exemple des SEME : <http://www.agence-maths-entreprises.fr/a/?q=fr/node/248>

